

Image not found or type unknown



# Bonjour je paye ma maison et n y ai. Pas le droit d y aller

Par **Christe**, le 11/09/2023 à 17:42

J aimerait savoir si c est légal

Par **Louxor\_91**, le 11/09/2023 à 17:54

de ? ne pas dire bonjour ? vous êtes du genre minimaliste ?

Par **Marck.ESP**, le 11/09/2023 à 18:36

Bienvenue

Pourquoi n'avez vous pas le droit d'aller dans votre maison ?

Exprimez vous si vous voulez une information juridique.

Par **youris**, le 11/09/2023 à 18:44

**BONJOUR**

c'est possible, si dans le cadre d'un divorce, le juge a accordé la jouissance de la maison à votre conjoint.

ce peut-être le cas également en cas d'une interdiction d'approcher votre famille.